



Comment faire pour sortir du fichage de la banque de france

Par **boubou**, le **18/05/2012** à **12:10**

Bonjour,rnje viens d'apprendre que j'etais fiché a la banque de france depuis l'année
rn2008,pour un credits fait en 2003 QUE JE NE REMBOURSE PLUS DEPUIS fin 2007. es ce
que je serais fiché longtemps si oui comment faire pour regulariser la situation puisqu'il y
deja 4 ans que je suis fiché et surtout pourquoi je ne pas etait prevenue de cette interdiction
puisque'ils avaient ma nouvelles adresse

Par **pat76**, le **18/05/2012** à **16:36**

BonjourrrnrnVous serez fiché pendant 5 ans sauf si vous prouvez que vous avez remboursé le
crédit;rrnrnVous ne remboursez plus depuis 2007 et la société de crédit n'a jamais intenté
d'action en justice?

Par **boubou**, le **21/05/2012** à **13:52**

si la societe de credit m'as envoyer un huissier de justice et ma fait rembourser la totalité de
l'emprunts seulement voila entre temps j'ai etait fiché et aujourd'hui je n'ai plus aucun moyens
de contacter la société du credits.mais je me demander si l'huissier de justice ne devait pas
fares les demarche necessaire aupres de la société. que me conseiller vous de faire.dois-je
attendre la fin du fichage en sachant que j'ai rembourser la totaliter de cet emprunts.dois-je
contacter l'huissier ou bien la bdf directement?

Par **alterego**, le **21/05/2012 à 14:35**

Bonjour,rnrnLa mission de l'huissier se limite au recouvrement de la créance de son mandant. C'était à ce dernier d'en informer la Banque de France.rnrnSolution parmi d'autres, recherchez Banque de France Nord sur Internet, plusieurs adresses vous seront données, et rendez-vous à celle proche de chez vous, avec les justificatifs que vous possédez et exposez votre situation.rnrnCordialement

Par **boubou**, le **21/05/2012 à 16:55**

merci pour ces reponses